



Règlement du Concours de la Chanson Francophone 2025 - Institut français de Hongrie

1. Article 1 : conditions de participation

- 1.1. Ce concours est ouvert aux jeunes de **10 à 25 ans résidant en Hongrie.** Il s'adresse aux francophones (à l'exception des francophones natifs) et non francophones.
- 1.2. Les 3 premiers finalistes des éditions 2023 et 2024 ne peuvent pas concourir à l'édition 2025.
- 1.3. Le concours comprend 2 catégories : solo et duo.
- 1.4. Chaque participant / duo enregistre deux chansons de son choix, appartenant à une ou plusieurs catégories décrites à l'article 5. Les enregistrements doivent être adressés à Alice NICOLE (a.nicole@inst-france.hu) entre le lundi 27 janvier et le lundi 17 février 2025 inclus.
- 1.5. Les enregistrements vocaux doivent être envoyés au **format audio mp3 ou format vidéo mp4** en veillant à la qualité de l'enregistrement. C'est à partir de ce support que s'effectuera la première sélection.
- 1.6. Le nom des fichiers doit impérativement comprendre le **nom et prénom du candidat (ou du duo), le titre de la chanson et le nom de l'artiste** (ex : Kovács Flora_La bohème_Aznavour)
- 1.7. Les candidats doivent remplir la fiche d'inscription sur Google form.
- 1.8. Pour éviter les problèmes d'envoi liés à des fichiers mp3 trop lourds, il est possible d'utiliser des systèmes de partage de fichier en ligne comme Wetransfer.

2. Article 2 : sélection des finalistes

- 2.1. Les candidats seront présélectionnés par un jury d'experts.
- 2.2. Chaque candidat présélectionné choisira la chanson qu'il interprétera à la finale (parmi les deux chansons envoyées).
- 2.3. Les candidats sont évalués sur la qualité vocale, la prononciation du français et l'originalité du choix des chansons et/ou de l'interprétation. Aucun point supplémentaire ne sera accordé aux candidats ayant décidé de réaliser un clip vidéo.
- 2.4. Les résultats des présélections seront annoncés par mail à partir du 24 février 2025.
- 2.5. La décision du jury est souveraine et sans appel.





3. Article 3 : finale à l'Institut français de Budapest

- 3.1. Les candidats présélectionnés par les membres du jury s'engagent à participer à la finale qui se déroulera en public le samedi 29 mars 2025 sur la scène de l'auditorium de l'Institut français de Budapest, ainsi qu'aux répétitions, le 27 ou 28 mars 2025. La date des répétitions sera communiquée individuellement aux candidats. (Les candidats devront être présents seulement une heure à l'Institut français. Ils pourront choisir un créneau en fonction des horaires disponibles).
- 3.2. Les frais de transport pour se rendre à Budapest, l'hébergement et les repas sont à la charge du candidat.
- 3.3. Pendant les répétitions et la finale, ils seront accompagnés par un groupe de musique et une professeure de chant.
- 3.4. Les candidats seront départagés par un jury composé de professionnels de la musique et de représentants de pays francophones.
- 3.5. Les critères d'évaluation pour la finale sont : la qualité vocale, la qualité de la prononciation du français, l'interprétation, la présence scénique et l'originalité dans le choix et/ou dans l'interprétation de la chanson.
- 3.6. Les finalistes seront récompensés par des prix selon leur classement (cours de français, livres, accessoires, IF Pass, etc.). Il y aura un classement pour la catégorie duo et un autre classement pour la catégorie solo.

4. Article 4: le calendrier

- 27 janvier 17 février 2025 : inscriptions et réception des candidatures.
- A partir du 24 février 2025 : annonce des finalistes par mail.
- 27 et 28 mars 2025 : répétitions individuelles à l'Institut français de Budapest (présence pendant une heure seulement)
- 29 mars 2025 : répétition générale (matin) et finale du Concours de la Chanson Francophone (après-midi) à l'Institut français de Budapest.





5. Article 5 : le choix du répertoire

- 5.1. Les chansons doivent être intégralement en français. L'originalité est récompensée, alors n'hésitez pas à chercher un artiste qui peut surprendre le jury !
- 5.2. Les chansons peuvent être revisitées.
- 5.3. Elles doivent appartenir à l'une de ces catégories :
- a) La nouvelle scène francophone : par exemple Angèle, Clara Luciani, Pomme, Eddy de Pretto, Vianney, Yseult, Suzane, Lous and the Yakuza, Aloïse Sauvage, Stromae, Izia, Maëlle, Camelia Jordana, Slimane, Orelsan, Juliette Armanet, Ben Mazué, Claire Laffut, etc.
- b) Les incontournables de la variété française et francophone : par exemple Édith Piaf, Charles Aznavour, Jacques Brel, Serge Gainsbourg, Francis Cabrel, Jean-Jacques Goldman, Mylène Farmer, Céline Dion (en français), Johnny Hallyday, Zaz, M (Matthieu Chedid), Cœur de Pirate, Benabar, Tryo, Kali, Vanessa Paradis, Michel Sardou, Jacques Dutronc, Christophe Maé, Benjamin Biolay, Téléphone, Louise Attaque, Patrick Bruel, France Gall, Alain Souchon, Laurent Voulzy, etc.
- c) Le patrimoine français revisité de façon contemporaine : par exemple Barbara, Charles Aznavour, Léo Ferré, Georges Brassens, Jean Ferrat, Boris Vian, Juliette Gréco, Yves Montand, Charles Trénet, etc.
- d) Les compositions originales : chaque candidat est encouragé à créer sa propre chanson en français !

6. Article 6 : Les chansons non autorisées

(voir page suivante)





Liste des chansons interprétées lors des concours précédents

qui <u>ne peuvent pas</u> être choisies par les candidats pour le concours 2025	
Titre de la chanson	Interprète(s)
Non, je ne regrette rien	Edith Piaf
La Bohème	Charles Aznavour
Merci pour ça	Vianney
Encore	Florent Pagny et Kendji Girac
Ton visage	Fréro Delavega
Le festin	Camille Dalmais
La Seine	Matthieu Chedid et Vanessa Paradis
T'es où ?	Camille Lellouche
Je veux	Zaz
Les sequoias	Pommes
Au bout du rêve	China Moses
Tous les deux	Seemone
Ta Reine	Angèle
Göttingen	Barbara
Suis-moi	Camille
Quelqu'un m'a dit	Carla Bruni
Boum	Charles Trenet
Les jupes	Charlotte Cardin
Les échardes	Charlotte Cardin
Paroles, paroles	Dalida, Alain Delon
Tout l'amour	Dario Moreno
Padam Padam	Edith Piaf
Sous le ciel de Paris	Edith Piaf
La vie en rose	Edith Piaf
Derrière le brouillard	Grand Corps Malade, Louane
L'homme nouveau	Jérémy Frérot





Fraternité	
Aller sans retour	Juliette
Andalouse	Kendji Girac
La complainte du soleil	Laura Cohen
La mort des étoiles	Les Sœurs Boulay
Je vole	Louane
La valse des Lilas	Michel Legrand
Caruso	Mireille Mathieu
Le Duo des fleurs	Opéra Lakmé (Léo Delibes)
Pomme	Pauline
Ceux qui rêvent	Pomme
Poisson rouge	Saint Privat
A fleur de toi	Slimane, Vitaa
Les chemins de l'amour	Yvonne Printemps
Soulman	Ben l'oncle soul
Voilà	Barbara Pravi
Taxi	Angèle
Aline	Christophe
Je suis malade	Lara Fabian
Ca me vexe	Mademoiselle K
Belle	Notre-dame de Paris
Non non non	Camélia Jordana
Grandiose	Pomme
Le temps fera les choses	Angèle
La diva de l'empire	Sur un air d'Erik Satie
Si	Zaz
Partir	Ben l'Oncle Soul
	•